



Crise inédite du recrutement de professeur.e.s des écoles sur Créteil.

Pour éviter la catastrophe annoncée, une seule solution : en urgence, organiser un concours exceptionnel niveau licence !

Conséquence directe des décisions gouvernementales prises ces dernières années, **la crise du recrutement vient de franchir une nouvelle étape** : pour ce dernier concours des professeur.e.s des écoles de l'académie de Créteil, seulement un tiers des candidat-es inscrit-es se sont présenté-es...

Ainsi, pour 1079 postes proposés au concours, seul-es 521 candidat-es sont admissibles (ce qui représente à peine 48% du nombre de postes). Autrement dit, en supposant que tous les admissibles soient admis (ce qui ne sera pas le cas), **il manquerait plus de 550 professeur.e.s des écoles à la rentrée 2022 sur l'académie, dont plusieurs centaines dans le 94 !** La situation est pire dans l'académie de Versailles, Paris ne fait pas le plein non plus, ni des académies jusque-là très attractives comme Rennes.

Sans mesures d'urgences cette situation aura des conséquences catastrophiques pour les élèves et les personnels de notre département, d'autant qu'elle intervient après cinq années consécutives de déficit de lauréats dans notre Académie :

- ✓ Pour les écoles et les élèves : **multiplication des classes sans professeur.e.s** à la rentrée, **tarissement des brigades de remplaçant-es** (ces dernier-ères devront être affecté-es sur des postes à l'année dès la rentrée...) débouchant sur une situation permanente semblable au chaos vécu entre janvier et avril pendant la crise sanitaire avec chaque jour plusieurs centaines de classes sans enseignant, **nouvelles fermetures de classes...**
- ✓ Pour les personnels : **blocage des mutations, refus de temps partiel et d'octroi de disponibilités** pour convenance personnelle conduisant les collègues à des situations de souffrance au travail intolérables

La multiplication des alternants et des contractuels recrutés sur des contrats courts et sans formation, en lieu et place d'enseignants fonctionnaires qui découlera de cette situation constitue **un danger supplémentaire pour le statut de la fonction publique**, largement affaibli pendant le premier quinquennat du président Macron.

Cette situation est la conséquence directe de la politique éducative que le gouvernement a mené depuis plusieurs années :

- ✓ La décision du Ministre Blanquer de-reporter les épreuves du concours d'un an (du M1 au M2 depuis cette année) réduit mécaniquement le vivier de recrutement alors que depuis plusieurs années la situation était déjà très critique.
- ✓ la dégradation continue des conditions de travail, le blocage du point d'indice et la baisse du pouvoir d'achat des enseignants, la remise en cause de nos droits statutaires, le manque de moyens pour faire face aux difficultés scolaires et/ou sociales, les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, le mépris de la hiérarchie envers les personnels, font que le métier n'attire plus et que les démissions se multiplient !

Si cette situation n'est pas une nouveauté dans notre académie, déficitaire depuis des années, **un nouveau stade est aujourd'hui franchi et des mesures d'urgence s'imposent face à cette rentrée inédite.**

Nos organisations syndicales départementales demandent ensemble au nouveau Ministre :

De manière exceptionnelle, l'organisation dans les plus brefs délais, avant la fin de l'année scolaire, d'un concours supplémentaire de recrutement de Professeurs des Ecoles sur l'académie de Créteil ouvert aux étudiants de niveau L3, afin d'élargir le vivier des candidats potentiels et de permettre que les postes vacants de notre département soient pourvus par des enseignants sous statut, avec la mise en place d'une formation permettant, notamment, à ces lauréats fonctionnaires stagiaires de valider à terme une équivalence M2.

Pour nos organisations syndicales, seule **une revalorisation conséquente des grilles indiciaires** des personnels ainsi que **l'amélioration des conditions de travail dans notre académie**ⁱ permettront d'enrayer la crise du recrutement.

Nos organisations syndicales proposent à tous les collègues de signer massivement la pétition unitaire qui sera remise au Ministre lors d'un rassemblement.

Nous interpellons solennellement la Directrice académique et le Recteur à ce sujet.

Créteil le 24 mai 2022

ⁱ Alors que depuis un an, l'inflation atteint près de 10%, en région parisienne, comparativement à la province, les loyers ont un coût supérieur de 48,9% (à surface égale), les dépenses de santé de 6,5%, les services de consommation courante de 8,8% et les loisirs de 6,6% (INSEE étude de 2015).